

Après mon retour de voyage avec *l'Office Franco Québécois pour la Jeunesse*, suite à ce que j'avais pu observer en France dans l'organisation du sport, j'étais de plus en plus convaincu qu'il était temps que l'on en fasse autant ici. Un le regroupement des clubs de montagne, devait se produire le plus tôt possible, au Québec.

Plus tôt, en cette année de 1968, j'avais pris connaissance d'un document préparé par le haut fonctionnaire, Paul Ohl, au sujet de l'organisation des sports au Québec. D'après ce fonctionnaire du gouvernement du Québec. Il décrivait un état anarchique en comparaison des structures existantes en France. Ce document m'avait passablement alarmé à l'époque. Par la suite, quand j'ai eu l'occasion de développer une certaine amitié avec lui, j'ai appris qu'il avait été l'élément déclencheur de cette étude, malgré que son patron, sous-ministre de l'époque, s'objectait catégoriquement au projet. Paul Ohl a quand même persisté pour produire ce qui a servi à changer l'état des choses au Québec. La création de la *Confédération des Sports du Québec* a été déterminante pour l'évolution des sports au Québec.

Il suggérait en conclusion qu'il serait souhaitable d'en arriver à *chapeauter* tout ce beau monde, en créant la CSQ. J'ai conclu qu'un jour les fonctionnaires finiraient par nous dicter **où** et **comment** grimper, comme dans les pays communistes. J'avais des craintes pour notre liberté d'action, le gouvernement devant payer au cas d'accident, pour nos soins médicaux et d'hospitalisation. De ce fait, les fonctionnaires avaient tous les privilèges pour inventer des directives contraignantes. Plus tard, j'ai appris que ce n'était pas du tout l'intention du gouvernement d'en arriver là.

Cependant, je n'avais pas l'intention de me faire imposer des règles en ce qui concerne mes activités de montagne. Pour une fois enfin, j'avais découvert une activité où j'étais le seul à pouvoir décider à ma guise des règles nécessaires à ma survie! C'est dans ma nature, je devrais plutôt dire dans mon tempérament, et malgré le fait que j'étais membre de la Sûreté du Québec, à l'époque ou en principe je devais me soumettre aux règles établies. Toutefois, dans ce domaine, j'en étais arrivé à me faire donner *carte blanche* dans le travail spécialisé que j'accomplissais avec mes collègues à *l'escouade des Enquêtes Spéciales* où l'on s'appliquait à combattre le crime organisé. C'est du moins l'impression que mes supérieurs me démontraient. Et ça incluait le ministre de la Justice Jérôme Choquette à l'époque. (C'est aussi ce que le président Richard Nixon des U.S.A. laissait croire aux policiers qui sont entrés par effraction dans les locaux de l'Édifce Watergate en banlieue de la capitale).

Ma liberté de décision à la SQ s'appliquait autant dans les recherches en plongée sous-marine que pour les moyens techniques que nous employons pour soutirer de l'information sur les mafieux. Il était important pour moi de maîtriser les techniques de photographie, de serrurerie, de l'électronique, de téléphonie et même de technique d'escalade. Ce qui m'amène à vous faire quelques confidences. En effet, à plusieurs reprises, j'ai dû me servir de mon expérience de montagnard pour effectuer mon travail de policier.

La première fois, ce fut à l'occasion d'un *appel à la bombe* survenu au pont Mercier vers 16.30hrs à ville La Salle. Le responsable de la nouvelle escouade antiterroriste et de l'opération de la SQ m'indiqua un paquet suspect qui était accroché en dessous de la structure métallique du pont. Pour me rassurer il m'offre de me faire descendre attacher à un câble d'acier d'une remorqueuse d'auto. Non seulement je n'ai pas accepté mais je lui ai fait remarquer que c'était injurieux pour un grimpeur d'agir de la sorte. *Je préfère passer par-dessus le garde fou!* (Le mot semble exact) *et de me laisser coulisser le long d'un rappel!* lui ai-je répondu. *Comment vas-tu remonter?* m'a-t-il demandé. *Par mes propres moyens, en libre, même en dessous du palier du pont.*

C'était un travail spectaculaire mais légal, pour faire changement. C'est sensiblement du travail semblable à ce que Claude Frégeau a dû faire au Palais des Congrès de Montréal, la bombe en moins! Par la suite, j'ai employé la même technique mais dans des circonstances certainement moins légales et surtout moins spectaculaires pour ne pas me faire pincer comme mes collègues dans l'affaire *Watergate*.

En effet, je devais progresser en libre sur un mur de brique d'un édifice rue Côte-des-Neiges à la demande de mes collègues de la police de Montréal. Ma mission était d'entrer par effraction en passant par la fenêtre du troisième étage qui était déjà appuyé sur un appareil de climatisation du bureau d'un suspect en question. Je devais aller prendre des photos de documents pouvant incriminer le propriétaire des lieux. Pour se protéger, nous avions de toute façon un mandat de perquisition. À une autre occasion plus célèbre pour notre escouade, il m'a fallu *rappeler* du onzième étage au septième d'un édifice situé au 1010 rue Ste-Catherine coin Peel à trois heures du matin pour des raisons identiques. Mon collègue de la Police de Montréal qui m'assurait, en avait des sueurs au front (Pour rien d'après moi), quand il m'a vu disparaître à recul par la fenêtre! Mais, tout ça fait maintenant partie de ma petite histoire alpine. Je vous promets de ne pas récidiver.

Quand j'ai parlé avec mon secrétaire-trésorier du CMC, Denis Gravel, au sujet du document de Paul Ohl, il en tirait la même conclusion. Il fallait s'organiser en regroupant les clubs avant que la CSQ soit créée. Ohl avait déjà planifié un congrès de fondation pour le début décembre 1968. Ce Paul Ohl, que je craignais comme du feu, a su plus tard, après la création de la FCMQ, nous rassurer sur ses intentions. En fait, il nous aidera avec Paul Larue à provoquer la création de la *Fédération Québécoise du Plein Air* pour contre carré l'attitude chauvinisme des dirigeants de la CSQ qui ne savaient que faire (Même durant son congrès de fondation) des *pseudo-activités sportives* telles; L'escalade, la spéléologie, la randonnée pédestre, le cyclotourisme, le canot camping, la plongée sous-marine, etc.

Après mon retour de France, j'ai repris mes activités avec le CMC. Mon compagnon de voyage et montagnard, Daniel Mathieu en a fait autant en retrouvant les siens au *Club de Montagne et Grande Randonnée*. Par un radieux matin du début août toute l'équipe de production de l'ONF se retrouvait au mont King pour tourner avec Louise Huot et Denis Gravel, dans *la Traversée* et

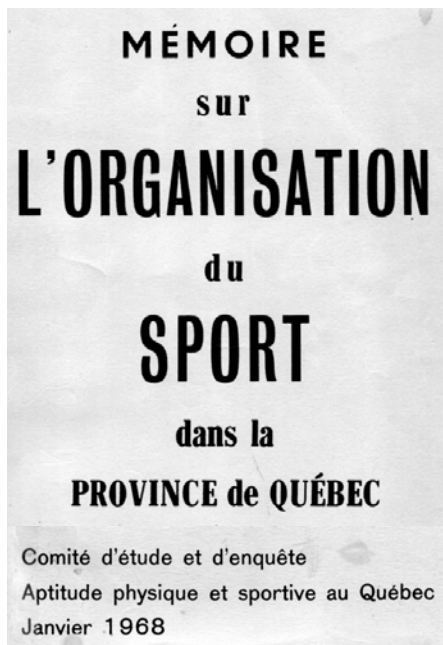
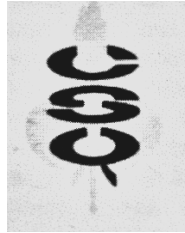
dans *l'Amphithéâtre*. Malheureusement ces séquences ne seront jamais utilisées pour la production finale. À notre arrivée au pied des parois, j'avais remarqué que plusieurs grimpeurs avaient campé, la nuit précédente tout près de la grotte. Il m'a été dit que c'était des membres du *CMGR*. J'ai sauté sur l'occasion pour m'informer si Gilles Parent était parmi eux. C'est à lui-même que j'avais posé la question. Lui, savait qui j'étais, moi pas! Car j'ignorais encore qui était Parent. Avec le temps, j'aurai beaucoup d'occasion de percevoir sa personnalité. Avec son allure apparemment décontractée, la pipe à la main, il se présenta et j'en fis autant. (Plus tard, il m'avoua qu'il était très heureux et enthousiaste de voir qu'enfin je veuille bien prendre contact avec lui). Je l'ai informé de mes craintes sur la venue éventuelle de la *CSQ*. Il était au courant. Nous nous sommes donné rendez-vous dans la semaine suivante afin de discuter de la possibilité de créer une Fédération de Montagne telle qu'elle existe en France comme la *FFM*.

C'était bien ambitieux de notre part, car on ne comptait pas plus que quelques centaines de grimpeurs au Québec à l'époque. C'était encore la grande paix à Val-David! En passant, je vous dirai que la supposée rivalité entre le *CMGR* et le *CMC* n'a vraisemblablement jamais existé. Quoi qu'il en soit, elle prenait officiellement fin. En effet, quelques jours plus tard, je rencontrais Parent qui me fit connaître son ami Michel Gosselin du *Club Aventure de Drummondville*. Après avoir évalué les possibilités, les avantages et les désavantages, nous avons conclu qu'il serait sage de fonder la *FCMQ*. L'expérience qu'ils possédaient dans l'organisation des structures de regroupement nous profita instantanément. De mon côté j'avais déjà l'accord de principe de mon ami Jean Sylvain du *Club d'escalade Laurentien de Québec*.

En ce qui a trait au *Mc Gill Outing Club*, il ne me restait plus qu'à les informer de nos intentions. Étant donné que je connaissais bien leur président, Kevin O'Connel, il me serait facile de les convaincre de se joindre à nous pour réunion qui formerait le Comité Provisoire de fondation. Cependant, j'avais plus de doute à convaincre le Club de montagne *pancanadien*, le *CAC*, section de Montréal. Je craignais qu'il se sente diminuer en s'associant à une *fédération provinciale* et par-dessus tout, francophone!

Il serait préférable de préciser ici que tout n'allait pas pour le mieux au Québec à la fin des années 1960 entre les *anglos* et les *francos*! L'atmosphère était de plus en plus pour l'indépendance du Québec et malheureusement les poseurs de bombes avaient commencé à faire leur apparition. Ça finira l'année suivante par deux enlèvements, celui de James Cross et de Pierre Laporte. Le terrain n'était pas très cordial pour que le *CAC* concède une partie de son autorité dans le domaine de la montagne à la *FCMQ*. (Ce qui devait arriver plus tard, quand ils ont accepté de partager leur représentation aux réunions de *l'Union Internatioanale des Associations d'Alpinisme*). En effet, *UIAA* accordait deux délégués par pays. Mais avec l'aide de Fritz Wiessner, membre fondateur de *l'UIAA*, la *FCMQ* (devenue *FQM*) a pu récupérer un des deux postes. J'ai occupé cette délégation en tant que membre de la Commission de Sécurité de *l'UIAA* pendant plus de deux ans et demi, quand je résidais à Munich en Bavière.

Toutefois, j'avais bon espoir de réussir à les convaincre de se joindre à la *FCMQ*. Je comptais sur deux anciens présidents, John Brett et Paul Gillespie étaient tout à fait d'accord avec mon projet. Un soir, après avoir exposé mes intentions aux membres de la section de Montréal du CAC, ils ont voté en faveur du regroupement.



**Claude Lavallée et Gilles Parent, 38 ans plus tard.
John Brett et Louise Huot en haut de l'Aiguille Condor.**

